

## Vos contacts

Vous avez rendez vous le.....

à .....heures .....

auprès de Mme/Mr .....

Adresse : (veuillez entourer l'adresse correspondante )

### Vesoul

AFFC 42 Bvd Charles De gaulle

70000 Vesoul

Tél : 03 84 76 49 72

### Lure

GRETA 15 rue de la Métairie 70200 Lure

Tél : 03 84 76 49 72

### Luxeuil

AFFC Maison des associations

4 rue Just Pingand 70300 Luxeuil

Tél : 03 84 76 49 72

### Gray

AFFC Place de la Mairie 70100 Arc les Gray

Tél : 03 84 76 49 72

### Héricourt

ADCH 4 Faubourg de Montbéliard

70400 Héricourt

Tél : 03 84 46 89 90



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA HAUTE-SAÔNE

## RÉUSSITE APPRENTISSAGE

Vous avez entre 15 et 25 ans

Vous résidez en Haute-Saône

Vous avez envie d'apprendre un métier  
et d'entrer dans le monde du travail ?

Rejoignez le dispositif  
"Réussite Apprentissage"



L'APPRENTISSAGE C'EST VOTRE AVENIR

## Réussite apprentissage, c'est quoi ?

- Un accompagnement individuel et individualisé jusqu'à la signature de votre contrat d'apprentissage et durant les premiers mois de celui-ci pour garantir et sécuriser votre emploi ;
- Des informations personnalisées sur les métiers, les perspectives d'emploi, les lieux de formation, les employeurs et entreprises du bassin ;
- Une aide concrète au choix professionnel : possibilité de mises en situation au CFA en milieu professionnel ;
- L'acquisition de connaissances pré-professionnelles nécessaires au métier visé ;
- Des mises en relation et des contacts facilités avec les entreprises ouvertes à l'accueil d'apprentis.

**Agir pour Réussir,  
une solution pour l'Avenir !**

## Le contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail signé avec un employeur pour une durée de 1 à 3 ans selon le diplôme (CAP, BP, Bac Pro...).

Une période d'essai de 45 jours effectifs en entreprise permet à l'employeur de tester les aptitudes de l'apprenti et de s'assurer de sa motivation et à l'apprenti de découvrir le métier en question et de se familiariser avec l'entreprise.

La formation alterne des périodes en centre de formation et des périodes en entreprise ( en général : 3 semaines en entreprises et 1 semaine au CFA).

**Pour être apprenti vous devez avoir entre 16 et 25 ans (sauf dérogation) ou 15 ans et sortir de 3<sup>ème</sup>.**

LE SAVIEZ-VOUS 

70% des apprentis trouvent un emploi à l'issue de leur formation

## Une formation + un salaire

Un apprenti est rémunéré selon un minimum légal qui correspond à un % du Smic calculé en fonction de son âge et du nombre d'année de formation. Certaines conventions collectives comme celles de coiffure, du bâtiment ou de l'automobile proposent une rémunération supérieure.

Année(s) de contrat	Age de l'apprenti		
	16/17 ans	18/20 ans	21 ans et +
1 <sup>ère</sup> année	25 %	41 %	53 %
2 <sup>ème</sup> année	37 %	49 %	61 %
3 <sup>ème</sup> année	53 %	65 %	78 %

L'apprenti étant un salarié à part entière de l'entreprise, il bénéficie des mêmes règles, droits et devoirs que les autres membres du personnel : congés payés, temps de travail, règlement intérieur...

**« L'apprentissage c'est apprendre un métier sur le terrain et décrocher un diplôme »**